Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1699

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public

domainepublic.ch

Neutralité: la régression archaïque

Rappel à Israël des exigences du droit humanitaire, engagement déterminé au Liban, candidature potentielle de la Suisse au Conseil de sécurité: Micheline Calmy-Rey en fait trop, estime le Conseil fédéral. Oubliées les ouvertures audacieuses qui ont conduit la Suisse à l'ONU. Le gouvernement, aligné sur l'UDC, est en pleine régression idéologique.

La chute du Mur de Berlin a changé le monde. Y compris la politique étrangère de la Suisse. En 1993, un rapport du Conseil fédéral ose s'attaquer au mythe de la neutralité, assurance tous risques, garant de la sécurité nationale. Le strict droit de la neutralité se borne à interdire à la Suisse de prendre part à une guerre entre deux Etats. La participation en temps de paix à des alliances militaires qui contraindrait le pays à s'engager automatiquement dans un conflit doit également être écartée. Pour le reste la Suisse est libre de mener la politique étrangère qui assure au mieux sa sécurité, notamment en collaboration avec d'autres Etats. En 2000, le gouvernement fait une avancée supplémentaire. Dans le rapport *La sécurité par la coopération* il écrit que le sentiment de sécurité offert par la neutralité est trompeur. Il faut veiller à ce que la neutralité ne devienne pas un obstacle à notre sécurité. Les formes de menaces ont changé. La Suisse doit, par la coopération avec d'autres Etats et au sein d'organisations internationales, s'engager pour la promotion de la paix, la maîtrise des crises et la prévention des dangers. C'est très exactement le contraire du repli frileux sur soi-même, le réflexe- pour paraphraser Micheline Calmy-Rey- de se cacher sous la table en attendant que ça passe.

Favorable, bien sûr, à l'adhésion à l'ONU, le rapport 2000 écrit noir sur blanc: «La Suisse pourrait devenir membre du Conseil de sécurité et exercer ainsi une influence directe à l'occasion de décisions concernant les opérations militaires, les mesures de promotion ou de maintien de la paix et les sanctions économiques. Les Etats comparables à la Suisse ont été élus en moyenne une à deux fois par période de 25 ans pour une législature de deux ans». En mars 2002, le peuple suisse a accepté l'entrée à l'ONU avec 250 000 voix d'écart sur les refus. Quatre ans plus tard, on critique vertement notre ministre des affaires étrangères qui ose évoquer une présence suisse au Conseil de sécurité. Nous sommes en pleine régression idéologique.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

L'histoire suisse selon Micheline Calmy-Rey
page 2 et 3

Les classements mondialisés des hautes écoles.
page 4

Les médailles des mathématiques.
page 5

Les pauvres donnent davantage que les riches.
Les jeunes vaudois à l'heure de l'école postobligatoire.
page 6

La recherche biotechnologique entre public et privé.
page 7

Kuoni voyage toujours.
page 8

Démographie

La loi sur les étrangers soumise au vote populaire le 24 septembre prochain oublie le lien étroit entre l'évolution future de la population résidente, et par conséquent du pays, et la présence active des immigrés.

Edito page 3

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications d'adresses

1er septembre 2006
Domaine Public nº 1699
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité